



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

Association de la laïcité
orlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°138 octobre 2015



**Le paganisme
des cathédrales**

Le vendredi 2 octobre 2015 à 19h30



**Un sujet
en uniforme**

une pièce de Jean-Luc Piérart

Le samedi 24 octobre 2015 à 17h00

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Accueil des réfugiés : avant tout des êtres humains	p. 3
Laïques et humanistes européens : pour une politique européenne d'asile solidaire	P.6
Le 6 septembre : concert, gastronomie et convivialité étaient au rendez-vous	p.8
Laïcité et gastronomie : velouté aux carottes Maya	p.9
Lundis 5, 19 et 26 octobre : cours d'italien	p.9
Vendredi 2 octobre à 20 h : "Le paganisme des cathédrales" conférence avec projection par Jules Boulard, écrivain	p.10
Vendredi 16 octobre à 19 h : vernissage de l'exposition des aquarelles des artistes de l'atelier	p.13
Samedi 24 octobre à 17 h : "Un sujet en uniforme" pièce de théâtre de Jean-Luc Pierart - Un Sénégalais dans l'enfer de la guerre 14-18	p.14
Des assassins à l'hôpital ?	p.16
Jeudis 1er, 15 et 29 octobre : atelier d'art floral	p.18
Nos activités de novembre : à vos agendas	p.18
Un automne sus les ginkgos" Séjour à Han-Sur-Lesse pour les 10-13 ans : 195 €	p.19
Lundi 19 octobre : " Les Lundis du Préau" 12h30 - repas mensuel 14h15 - "De la terre au RAKU" conférence par Lysiane Patte, artisane céramiste	p.20

Bureau : Paola Esposito – 064/ 44 23 26

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com

Compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2015

La cotisation annuelle est fixée à **12 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2015

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

En devenant membre ou en renouvelant votre cotisation !



Accueil des réfugiés Avant tout des êtres humains en détresse

Dans ce numéro, vous trouverez l'appel que la Fédération Humaniste Européenne adresse aux décideurs politiques de l'Union européenne afin de coordonner d'urgence l'accueil en Europe des réfugiés qui, fuyant les zones de combat,

essaient d'atteindre l'Europe.

Depuis des dizaines de jours, même des mois, nous sommes spectateurs TV ou lecteurs de presse des drames de plus en plus fréquents et intolérables qui se déroulent autant aux confins de l'Europe que dans l'Europe même.

Nous sommes atterrés, révoltés face à la barbarie de l'Etat autoproclamé "islamiste", face à la déliquescence d'Etats comme l'Irak et la Syrie mais aussi par les agissements de Boko Haram dans le Nord-Est du Nigeria, d'Ansar Bait al-Maqdis dans le Sinaï égyptien, de Majilis Choura Chabab al-Islam en Libye, de Jund al-Khalifa en Algérie et d'Ansar Dawlat al-islammiyya au Yémen.

Même si l'État islamique est classé comme organisation terroriste par de nombreux États et est accusé par les Nations unies, la Ligue arabe, les États-Unis et l'Union européenne d'être responsable de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de nettoyage ethnique et de génocide, il faut constater que les interventions militaires sont d'une efficacité très relative et n'apportent aucune autre alternative aux populations martyrisées que celle de fuir leur pays.

Des actions plus fermes seront, tôt ou tard, indispensables si l'on veut que ces dictatures disparaissent et que les réfugiés et migrants puissent retourner dans leur pays d'origine pour qu'il connaissent la paix, la démocratie et la liberté, valeurs que nous prônons pour eux et que nous veillons à conserver dans nos pays, parfois contre certains partis ou groupes qui apparaissent dans l'Union européenne.

Certains ont la mémoire courte...

Fuir les zones de combat, les génocides, les privations de libertés sont des situations fréquentes dans l'histoire, y compris en Europe.

Nos parents et grands-parents ont fui la Belgique lors de l'invasion allemande des deux dernières guerres mondiales et été accueillis notamment en France.

Des Juifs ont fui aux Etats-Unis ou en Suisse pour échapper à la barbarie nazie.



100.000 Arméniens ont fui l'Empire ottoman, dont la majorité se sont réfugiés en Transcaucasie, quelques milliers dans divers pays dont la France, échappant ainsi à l'extermination des deux tiers des Arméniens (environ 1.500.000 personnes).

1956, en Hongrie, la révolution éclate contre la dictature de Mátyás Rákosi, mais elle est écrasée entre le 4 et le 11 novembre par l'armée soviétique, tuant 3.000 personnes et faisant fuir plus de 200.000 Hongrois quasi totalement en Europe occidentale (en Belgique, France, Allemagne, Italie, Luxembourg et aux Pays-Bas).

Nous pourrions aussi citer l'exode de Serbes, de Croates lors de la guerre d'indépendance croate.

Précisons qu'actuellement, l'Europe n'est pas la seule région qui doit faire face à cette vague migratoire : la Turquie, la Jordanie, le Liban et la Tunisie accueillent plus de 4 millions de réfugiés et les moyens de ces pays sont loin d'être comparables à ceux de nombreux pays de l'Union européenne.

Les réfugiés viennent vers nous pour que leur famille, leurs enfants vivent et aient un avenir.

Ces souhaits, nous les formulons chaque jour pour nos proches.

Ils sont universels pour les hommes épris de démocratie.

Comment alors accepter les positions et comportements abjects de la Hongrie : murs de barbelés de 175 kilomètres à la frontière serbe et un de 200 kilomètres en construction depuis deux jours, brutalité physique combinée à celle du vocabulaire de la police : inacceptable pour un pays faisant partie de l'Union européenne. L'actuel Premier ministre, Viktor Orban, déclare ouvertement qu'il n'a pas à accorder l'asile à un musulman. Pour lui, "la démocratie, en Europe, repose sur la chrétienté" et l'afflux de réfugié constitue une "menace pour l'identité chrétienne de l'Europe".



Ajoutons l'inadmissible nouvelle loi sur la criminalité des migrants!!!

L'absence d'accord de répartition des réfugiés conduit un pays comme l'Allemagne à limiter l'accès sur son territoire, décision que s'empressent de prendre la Slovaquie et la République tchèque qui adoptent des mesures de

contrôle sur leurs frontières avec l'Autriche et la Hongrie, sans accepter de négocier toute forme de droit d'asile (quota ou autres propositions).



C'est donc une course contre la mort qui justifie leur arrivée et non un quelconque projet financier, culturel ou religieux et nous nous devons d'y répondre.

Certains répondront que nous ne sommes pas préparés à devoir faire face à cette situation !

C'est vouloir ignorer qu'il y a des dizaines de mois que l'Italie et la Grèce appellent à l'aide les pays

européens face à cet afflux de réfugiés qu'ils ne peuvent gérer seuls.

Certains y voient un danger d'islamisation intégriste accru !

Ont-ils réfléchi au fait que le refus d'accueil de ceux qui frappent à nos portes provoquera des sentiments croissants de désarroi, d'injustice, d'indignation, de révolte qui seront exploités par ceux là mêmes qui les ont tyrannisés, leur expliquant que leur fuite était inutile et qu'ils feraient mieux de les rejoindre pour lutter ensemble contre les mécréants, les nantis occidentaux, au nom d'un Islam qui dominera le monde ?

Constatons aussi que les pays qui rejettent les réfugiés sont lentement mais sûrement en train de virer vers un nationalisme porteur d'idéaux dévastateurs qui ont conduit l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie à être dirigés par des dictateurs tristement célèbres : Mussolini, Franco, Hitler, Salazar, ayant engendré, même en Belgique, un triste personnage du nom de Léon Degrelle.

Que pouvons-nous faire ?

Agir selon notre conscience qui pour nous, laïques, peut signifier :

- d'abord, aider n'est pas qu'une vision financière, même si des besoins se manifesteront et que nous pouvons y répondre selon les moyens de chacun;
- aider les réfugiés et migrants à s'intégrer, dans le respect de la différence culturelle, mais en fonction des conceptions démocratiques qui sont à la base de toute démocratie;
- les aider à comprendre leur nouvel environnement, à la maîtrise de la langue, par des contacts divers : échanges culturels, sportifs, culinaires, festifs, ...
- s'engager chacun, personnellement, d'une façon ou d'une autre.

Nous sommes aussi des citoyens responsables

Epris de démocratie, nous pouvons aussi :

- nous opposer partout aux discours populistes et xénophobes;
- exiger de nos mandataires politiques la mise en place d'actions concrètes facilitant l'intégration et le "vivre ensemble";
- exiger des partis politiques qui nous représentent au Parlement européen qu'ils se désolidarisent des partis de leur groupe parlementaire qui soutiennent, notamment, les politiques hongroises ou proches.

Yvan Nicaise

Les laïques et humanistes européens demandent une politique européenne d'asile solidaire et respectueuse des droits des réfugiés et appellent à des sanctions



La Fédération Humaniste Européenne appelle les décideurs européens à mettre en place une politique coordonnée pour accueillir les réfugiés en Europe et demande au Conseil d'initier des sanctions contre les États qui, comme la Hongrie, prônent la discrimination.

Comme de nombreuses organisations de la société civile, la Fédération Humaniste Européenne (FHE) est très préoccupée par l'absence d'une réponse européenne à la hauteur de la crise humanitaire causée par le nombre de réfugiés et de migrants qui essaient d'atteindre l'Europe.

"Les laïques s'efforcent de bâtir une société où toute personne est avant tout considérée comme un être humain. Nous pensons que les réfugiés et les migrants doivent être considérés comme tels et que leurs droits doivent être respectés. Les réfugiés et les migrants contribuent économiquement et démographiquement au développement de nos sociétés. Ils apportent également de nouvelles cultures et traditions qui nous enrichissent collectivement. Seule une séparation claire des institutions et des religions peut permettre d'inclure tout le monde, indépendamment de la religion ou des convictions de chacun. Nous condamnons dès lors fermement les pays comme la Hongrie ou la Slovaquie qui cherchent à discriminer l'accueil des réfugiés en fonction de leur religion ou convictions" a déclaré Pierre Galand, président de la FHE.

Nous ne sous-estimons nullement les difficultés pratiques. Toutefois, nous pensons que l'Union européenne doit se doter d'une vision à long terme sur les questions d'asile et de migration. La politique européenne actuelle est non seulement inefficace mais aussi coûteuse en vies humaines: bien loin de lutter contre les passeurs, l'UE a renforcé leur position en fermant les accès légaux au territoire européen. **L'UE doit dès lors ouvrir des voies d'accès légales et sûres à son territoire à toutes les personnes en quête d'une protection internationale.**

La présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE a pris l'initiative de convoquer un conseil Justice et Affaires intérieures extraordinaire à Bruxelles le 14 septembre 2015. À cette occasion, la FHE invite instamment les ministres et les décideurs politiques européens à :

- ouvrir d'urgence des voies légales et sûres aux migrants et aux réfugiés et à respecter le principe de non-refoulement prescrit par la Convention de Genève;
- mettre en place une réelle politique d'asile et de migration basée sur la solidarité entre les États membres pour remplacer le règlement Dublin;
- garantir à toute personne arrivant en Europe un traitement humain et respectueux de ses droits fondamentaux;
- aider les réfugiés et migrants à s'intégrer dans les pays hôtes et contrer les discours populistes et xénophobes;
- faire dépendre l'aide humanitaire européenne du respect des droits de l'Homme et de la résolution des conflits et non, comme c'est le cas actuellement, de la collaboration pour contrôler les frontières et de la conclusion d'accords de réadmission;
- initier la procédure prévue à l'article 7 du Traité sur l'Union européenne (TUE) contre la Hongrie et tout autre pays, comme Chypre ou la Slovaquie, qui ne respecteraient pas les valeurs européennes fondamentales inscrites dans les traités européens.



NB: Le Centre d'Action Laïque s'associe sans réserve à cette prise de position de la FHE et à ce titre, contribue à la relayer aussi largement que possible.

Communiqué de la Fédération Humaniste européenne (10.9.2015)

Le 6 septembre dernier : concert, gastronomie et convivialité étaient au rendez-vous.



Les mois de juillet et août sont des périodes où nos activités, à l'exception " des Lundis du Préau" de juillet, prennent aussi des vacances.

Aussi, nous avons voulu une rentrée de septembre " en fanfare", plus exactement, en violon et accordéon, et quelle rentrée!!! Lors du repas de rentrée du dimanche 6 septembre, notre conseil d'administration avait fait appel au "Duo Douyez", deux

musiciens remarquables.

Olivier, à l'accordéon et Loris, au violon, un duo père-fils talentueux, nous ont présenté un programme composé, entre autres, de musiques hongroises, russes, classiques et contemporaines.

A ce programme se sont ajoutés des compositions personnelles de Loris qui nous ont permis d'apprécier autant la virtuosité de ce violoniste de 16 ans que l'originalité de l'écriture musicale.

Ce grand moment musical fut suivi d'un repas très apprécié dans la bonne humeur coutumière à notre Maison de la Laïcité.

En bref : la rentrée a bien démarré et nous vous attendons pour nos futures activités.

Yvan Nicaise

Laïcité et gastronomie



Lors de notre dîner du 6 septembre, les participants ont apprécié le velouté que nous avons préparé.

A la demande de ces gourmets, voici la recette demandée.

Velouté aux carottes Maya

Ingrédients pour 4 personnes

600 gr de carottes, 2 oignons, 8 dl de bouillon de poule, 2dl de crème fraîche culinaire, 80 gr de beurre, 60 gr de miel (à doser selon goût), Jus de citron (à doser selon goût), sel - poivre noir et piment d'Espelette (à doser).

Préparation

Emincer les oignons, couper les carottes en morceaux.

Faire blondir les oignons dans une partie du beurre.

Ajouter les carottes et le reste de beurre

Verser le bouillon de poulet et laisser bouillir pendant 30 minutes à feu doux.

Mixer finement.

Ajouter la crème fraîche, le miel liquide, bien mélanger et ajouter du liquide si nécessaire.

Assaisonnez de jus de citron, sel, poivre et piment d'Espelette.

Parsemez de persil haché pour la couleur.

Bon appétit!

Yvan Nicaise

Lundi 5, 19* et 26 octobre : cours d'italien

Le cours d'italien à l'attention d'un public adolescent et adulte organisé par l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz est ouvert à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes. Animé par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz, il se déroule de 17h00 à 18h30. Prochaines dates : 16*, 23 et 30 novembre

* le cours du 19 septembre et du 16 novembre se dérouleront à l'Athénée de Morlanwelz



Vendredi 2 octobre à 19h30
"Le paganisme des cathédrales"
Une conférence avec projection
présentée par Jules Boulard, écrivain

L'importance religieuse, le rôle social ou politique que les églises romanes ou les cathédrales gothiques, en France ou chez nous, ont joué dans les siècles passés, ne peut être nié.

Il ne faut pas pour autant oublier qu'avant qu'un culte soit célébré, elles ont été un projet d'hommes, une conception, une construction humaine.

Elles révèlent une large part de traditions immémoriales, mais aussi d'erreurs, d'imperfections, d'intérêt ... et de révolte.

Nous vous invitons, en compagnie de ce remarquable conférencier, à porter un autre regard sur "le peuple des bâtisseurs de cathédrales".

Entrée : 3 €, art.27

Pour poser les jalons de cette conférence

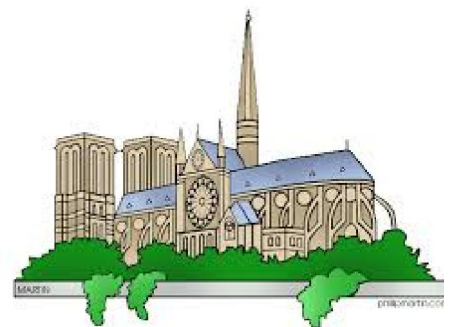
Les bâtisseurs de cathédrales, ces hommes sont, dans la quasi-totalité, inconnus.

On ne connaît que leurs commanditaires : des hommes d'église.

On appelle aujourd'hui bâtisseurs de cathédrales, tous les artisans qui participaient à la construction d'une cathédrale au Moyen-âge. Ce chantier durait des dizaines d'années (parfois plus de 100 ans !), et demandait beaucoup de main-d'œuvre (beaucoup d'ouvriers et d'artisans). De nombreux corps de métiers y étaient présents.

On trouve des architectes, des maçons, des tailleurs de pierres, des charpentiers, des maîtres verriers pour les vitraux, des sculpteurs... Chacun garde précieusement les secrets de son métier. Les bâtisseurs ont le droit de circuler partout en Europe pour aller construire d'autres cathédrales.

Dans chaque métier nécessaire à la construction, c'est un Maître qui guide et dirige ceux qui travaillent avec lui. Les apprentis mettent parfois plus de dix ans pour devenir ouvrier dans leur métier.



La cathédrale est par définition l'église de l'évêque. Or à cette époque de croissance des villes, les évêques retrouvent une autorité qu'ils avaient perdue au profit des abbayes des campagnes.

Les clercs s'étaient repliés dans les monastères pour échapper à l'emprise du pouvoir royal. Au 11ème siècle, l'église était soumise au roi ; c'était le roi qui nommait les évêques. Mais un pape, Grégoire VII, impose une réforme qui va être un tournant dans l'histoire de l'église et de l'occident médiéval. Il affirme la supériorité du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel et il considère qu'il est le seul habilité à nommer les évêques.

Dans les villes, les évêques redeviennent la véritable autorité. Plusieurs conciles vont se préoccuper de rassembler les fidèles autour d'eux. Ils définissent la pratique des sacrements et les obligations des fidèles ; ils instaurent la supériorité du droit canon sur la coutume, ils imposent l'idée que seule l'église peut guider vers le salut éternel.

Pour mieux animer – et contrôler - la communauté des citadins et non des seuls paroissiens, la petite église romane ne suffit plus. Dieu ne peut pas habiter dans un temple aussi petit.

Il doit donc être grandiose, parfait, riche et merveilleux. La construction des cathédrales gothiques a été une extraordinaire aventure architecturale, financière et humaine. Notre esprit de compétition vient en partie de là.

A partir des années 1250, une frénésie de la construction embrase la région la plus riche d'occident : l'Ile de France. Chaque ville voulait avoir sa cathédrale et une cathédrale plus haute, plus belle que celle de la ville voisine. Telle est l'idée fondatrice qui lancera le mouvement des cathédrales.

Evêques, chanoines et bourgeois sont animés par un esprit record du monde, tout comme les New-yorkais avec leurs gratte-ciel.

Avec la statuaire, la façade offre aux illettrés leurs premières leçons.

Les sculptures des églises romanes entretenaient les gens dans la peur. Elles faisaient la part belle au bestiaire du mal, du péché, de la mort et de l'enfer. La statuaire des villes, elle, repousse les démons qui grouillaient sur les chapiteaux et rampaient sous les consoles des églises romanes.

Les sculptures des portails des cathédrales forment un livre éducatif racontant Adam et Eve, Moïse, les prophètes, la vie de Jésus, des saints, des martyrs, mais aussi le cycle des saisons, les travaux des champs, les figures des savants et des penseurs de l'antiquité comme Euclide ou Aristote. Elles racontent des histoires comme celle de l'arche de Noé ou du St Patron de la ville. Elles décrivent les signes du zodiaque, les métiers, ...

Au Moyen Age, presque personne en dehors des religieux ne savait lire. Ce livre en pierre s'adresse à tous, aux seigneurs et aux bourgeois comme aux gens du peuple ainsi réunis, aux illettrés des grandes familles comme au clergé peu instruit. Cette bande dessinée servait d'école à tous et constituait une mémoire collective.

La statuaire servait aussi de catéchisme; elle incite le peuple à la piété et invite à la méditation.

Quelques mots des sculpteurs : véritable écrivains de la pierre.

Les sculpteurs ne sont que des tailleurs de pierre très qualifiés mais anonymes. La notion d'artiste n'existe pas à cette époque (elle n'arrivera qu'à la Renaissance).

Ils sont soumis à une double contrainte : un programme exclusivement religieux et les règles de la loge qui n'accepte pas les écarts. L'église a le choix du sujet et de la composition ; le sculpteur n'a de liberté que dans la façon. Il doit respecter les clichés : les saints sont toujours parfaits, les dignitaires grands et élégants, les gens du peuple petits, laids et grossiers. Au fur et à mesure que ses sculptures montent dans l'édifice et qu'elles sont moins surveillées par les théologiens, le



sculpteur gagne de l'indépendance et se permet des libertés : il n'hésite pas à représenter une sirène aux seins nus qui se mire dans un miroir, à faire vivre des scènes de la vie quotidienne, à caricaturer un chanoine. Et il se défoule carrément dans ses gargouilles.

A partir du XIIIème siècle, il est pris par une fièvre décorative ahurissante (probablement aussi par la fièvre du gain). Il fait trop de statues. Il y en a tant à Reims (3000 contre 1200 à Paris) qu'on doit en mettre partout. Il faut numéroter les statues pour ne pas les intervertir tant il y a de confusion dans les compositions !

Les cathédrales: œuvres inachevées ?

Ceux qui participaient aux débuts des travaux savaient qu'ils ne verraient pas l'ouvrage terminé. Aucune cathédrale n'a jamais été complètement achevée. Ainsi aucune n'est semblable à l'autre. C'est aussi ce qui fait leur singularité et leur charme.

Rendez-vous le vendredi 2 octobre pour en savoir plus et mieux connaître le paganisme des cathédrales grâce à notre conférencier et sa splendide projection.

Source : ARTE (l'épopée des cathédrales : quelques extraits)

Yvan Nicaise

Vendredi 16 octobre à 19h : vernissage de l'exposition des aquarelles des artistes de l'atelier



En mars 2012 et avril 2013, les participants à l'atelier d'aquarelle avaient présenté des réalisations choisies parmi leurs nombreuses créations.

Les succès rencontrés les encouragèrent à préparer une nouvelle exposition mais en 2014, en raison des travaux d'aménagement de nos locaux, cette exposition n'a pu avoir lieu.

Cette année, le vendredi 16

octobre, une troisième exposition se tiendra donc.

Nul doute que nos membres et sympathisants auront à cœur de venir admirer les nouvelles aquarelles et apprécier autant les progrès que la créativité de nos artistes.

Artiste, le mot n'est pas trop fort puisque la peinture est un art, une activité humaine faisant appel aux émotions, aux sens et à l'intellect.

Ce vendredi 16 octobre à 19 heures, nous vous attendons nombreux pour assister au vernissage de cette exposition.

A cette occasion, la Maison de la Laïcité offrira le drink de l'amitié... et de la créativité.

Pour ceux qui ne pourront être présents, l'exposition sera ouverte le samedi 17 octobre, de 10 à 18 heures.

Anne-Marie André

**Prochains ateliers
5 et 12 octobre
9 et 23 novembre
De 14 à 16h30**

Un sujet en uniforme

Un sénégalais dans l'enfer de la guerre 14-18
une pièce de Jean-Luc Piérart

Samedi 24 octobre 2015 à 17h

A la Maison de la Laïcité
Place Albert 1er, 16A.
7140 - Morlanwelz

Entrée : 5€ - art.27
Réservation au
064 442326

Proposée par la Fédération des Maisons de la Laïcité / VIS - C215

Samedi 24 octobre à 17heures
Un sujet en uniforme
Un Sénégalais dans l'enfer de la guerre 14 - 18

Une pièce écrite et mise en scène par Luc Piérart
Avec Julien Devos, Serge Kodo, Romain Mahieu,
Martine Courtois, Cécile Delsine, Noémie Delplancq, Cloé Delplancq
et Caroline D'Angelo au chant

Bien que faisant partie de la France, les habitants du Sénégal étaient à l'époque, non pas, considérés comme des citoyens français mais comme des « sujets », ce qui les privait des droits qui étaient accordés aux citoyens de l'Hexagone. Lorsqu'en 1914 la guerre éclata en Europe, beaucoup de jeunes issus de cette colonie furent contraints de rejoindre l'armée française en échange d'une hypothétique promesse de devenir citoyen à part entière.

Lorsqu'ils débarquèrent en Europe, ces « *soldats de seconde zone* » furent plongés dans un véritable enfer. Outre les combats, ils eurent à affronter le climat et les brimades.

Cette pièce raconte l'histoire de l'un d'entre-eux.

Bien que le propos semblait très peu s'y prêter, l'auteur, Jean-Luc Piérart, a voulu aborder cette dramatique vision du conflit, non pas de façon austère, mais en y apportant une certaine poésie teintée d'un soupçon de fantastique et de chansons sans que cela ne nuise, en aucune façon, à la gravité du propos.

La vente est ouverte
Entrée : 5 € , Article 27
Réservation souhaitée car places limitées

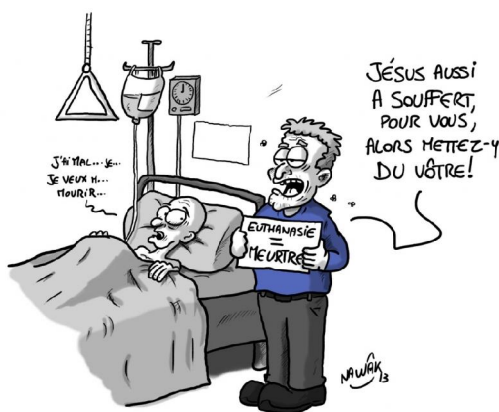
Ce spectacle théâtral est proposé par la Fédération des Maisons de la Laïcité dans le cadre des commémorations de la guerre 1914 - 1918.

Yvan Nicaise

DES ASSASSINS À L'HÔPITAL ?

Dans les éditions du journal "Le Soir" du 25 août, Madame Carine Brochier, Directrice de l'"Institut européen de bioéthique" (IEB) (1), dénonce la macabre machination qui sévirait dans les hôpitaux belges. "Dans certains hôpitaux, on libère des lits en hâtant des décès et l'on fabrique des demandes d'euthanasie." Selon Madame Brochier, il s'agirait donc de meurtres prémédités, définition pénale de l'assassinat. Quels seraient les auteurs? Elle ne le précise pas mais poursuit: "les inquiétudes sont grandes", "on nous a rapporté que", "on nous raconte", "certains hôpitaux"...

Voici de graves accusations



L'ART (SUBTIL) D'IMPOSER SES CONVICTIONS !

Nawak illustrations

Alimenter et entretenir de telles légendes urbaines relève de la stratégie de nombreux lobbys religieux fondamentalistes. Le cas de l'"Institut européen de bioéthique" n'est malheureusement plus isolé. Alliance Vita, One of Us, le Salon beige, les Dossards jaunes, Action pour la famille, la Fondation Lejeune, Citizengo... y recourent systématiquement au point d'installer le doute chez ceux qui seraient

moins bien informés. Nous sommes confondus devant cet acharnement à empêcher les citoyens de vivre selon leurs propres choix, à coup d'interdictions réclamées dans la plupart des domaines éthiques, au mépris des lois votées démocratiquement. Dans ce cas précis, le dossier à charge de l'euthanasie est vide. En témoigne la déclaration du ministre de la Justice Koen Geens (CD&V), interpellé au Parlement suite à une sortie des évêques belges en mars dernier sur des supposées dérives: "Je n'ai, pour le moment, connaissance détaillée d'aucun cas. Du reste, je n'ai reçu de mes services aucun signal inquiétant qui indiquerait que la loi ou le respect de celle-ci nécessiterait un ajustement dans la pratique." Dans une "opinion" publiée dans La Libre du 2 mars, les évêques avaient affirmé que "depuis la loi de 2002 sur l'euthanasie, le constat s'impose: la dérive prédite à l'époque est devenue réalité. Les limites de la loi sont systématiquement contournées, voire transgressées." Bien entendu, aucun exemple, aucun élément concret n'étaye ce "constat". La réponse du ministre ne saurait être plus claire.

L'"IEB" remet donc le couvert, celui de la rumeur, du discrédit et de la peur. Dans ces conditions, il nous paraît nécessaire de rappeler ce qu'est exactement l'Institut européen de bioéthique, qui a régulièrement les honneurs des gazettes et des débats télévisés au même titre que des professionnels patentés ou des spécialistes reconnus. Vu sa dénomination, l'on pourrait croire – et c'est probablement le but – qu'il s'agirait là d'un groupement international de savants et d'experts animés par un intérêt commun pour la recherche fondamentale et les questions éthiques, consulté à ce titre par les instances européennes. Ce qui explique sans doute que certains médias s'y laissent prendre et à ce titre, les invitent à prendre une large place dans le débat public.



Or, l'"IEB" n'est rien d'autre qu'une association belge qui réunit quelques militants issus des milieux religieux conservateurs. Ses statuts précisent qu'elle: "... s'est donné pour objectif de contribuer à l'élaboration d'une bioéthique fondée sur le respect et la promotion de la personne humaine, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle." Ce qui exclut clairement tout recours à l'avortement et à l'euthanasie, quels que soient les motifs invoqués. Le véritable objet de cette ASBL consiste donc à fournir des argumentaires à tous ceux qui s'opposent au libre choix des personnes à disposer d'elles-mêmes. Son fondateur, le professeur Etienne Montero, doyen de la faculté de Médecine à l'Université de Namur, y défend les thèses de l'Opus Dei. La composition du "comité scientifique" de l'"IEB" vient confirmer cette orientation: militants anti-choix en général, anti-avortement, anti-euthanasie et même opposés aux droits égaux pour les homosexuels, parfois membres de groupements religieux plus ou moins intégristes. Quelques recherches simples sur Internet suffisent à s'en rendre compte.



Il reste que la diffamation des praticiens belges dans les hôpitaux décrits comme le lieu d'assassinats organisés ne nous paraît plus relever d'un débat démocratique respectueux des opinions et des libertés de chacun.

Henri Bartholomeeusen
Président du Centre d'Action Laïque

Jeudis 1er, 15 et 29 octobre : atelier d'art floral



L'automne sera l'occasion de créations grâce d'autres variétés de fleurs et de feuilles que cette saison nous apporte.

Les horaires restent inchangés : de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Prochaines dates: 19 et 26 novembre
.Marie-Christine Cuchet



A vos agendas

Vendredi 6 novembre à 20 heures - 13ème soirée jazz avec le "Super Sax Battle"

7 musiciens dont 4 sax exceptionnellement réunis.

Entrée : 10 € (Réservation souhaitée). Tél: 064/ 442326

Jeudi 12 novembre à 20 heures

Ciné-débat

"Le sel de la terre" de Wim Wenders et Juliano Ribeiro Salgado.

Le sel de la terre est un documentaire nous montrant, d'abord, la diversité des destinées humaines face à la guerre, la peur, la mort.

Entrée: 4 €, art.27 (une boisson offerte après le débat). Tél: 064/ 442326

Lundi 16 novembre

Lundis du Préau - 12h 30 : repas (14€)

14h15 : conférence "Le développement durable" par Pierre Dewitte (3€ goûter compris). Tél: 064/ 442326

Vendredi 20 novembre à 19heures

Vernissage de l'exposition de sculptures de Nadine Devreux

L'exposition restera ouverte les 21 et 22 novembre de 10 à 16 h.

Entrée gratuite. Tél: 064/ 442326



**Du 31 octobre au
7 novembre 2015**
Un automne sous les ginkgos
Séjour pour les 10-13 ans

Une semaine alliant habilement réflexion, découverte, sport et détente. En regard de la philosophie de l'Asbl Go Laïcité, ce séjour proposera à vos enfants une série d'activités variées et riches de sens afin de promouvoir les valeurs essentielles de la laïcité.

Sur les traces de nos ancêtres lors de la visite des grottes de Han, en passant par la découverte de l'environnement lors d'une

balade dans la réserve naturelle, nous veillerons également au travail de mémoire lors d'une journée à Liège afin de participer à une animation aux Territoires de la Mémoire. Rappelons également l'aspect ludique de cette semaine résidentielle : animation

djembé, sports et jeux en tout genre, activité manuelle autour d'Halloween, atelier thématique sur les stéréotypes et les apparences, ...

Qui peut participer ? Les jeunes âgés de 10 à 13 ans

Prix : 195€ tout compris.

Où ? Au gîte d'étape «Entre pierres et rivières» à Han-Sur-Lesse

Quand ? Du 31 octobre au 7 novembre 2015

Plus d'infos : Yvan Nicaise 0478/39 27 96

Sur internet: <http://golaicite.eu/?q=node/69>

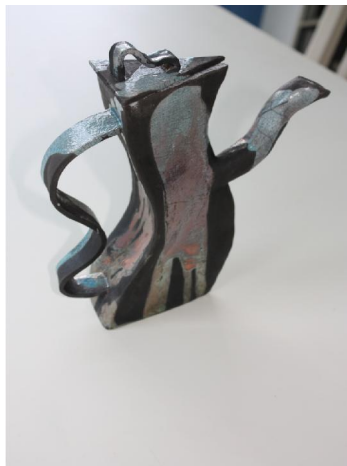
Source: Go Laïcité! ASBL

La Fédération des Maisons de la Laïcité est à l'origine de la création de l' ASBL. "Go Laïcité".

L'ASBL «GO Laïcité !» est une association regroupant différents acteurs importants de la laïcité organisée, en Communauté française et en Europe.



Lundi 19 octobre à 14h15
Céramique : "De la terre au RAKU"
Conférence par Lysiane Patte
Artiste céramiste



Nous vous invitons à découvrir les étapes céramique raku , procédé de cuisson rapide qui fut développée au Japon dans le milieu du XVI^e siècle.

Qu'elle terre choisir? Peut-on travailler la terre comme une pâte? Que signifie le biscuitage ?

Comment émailler? Que signifie "cuisson raku"?.....

Voilà une partie des questions qui seront abordées.

Au plaisir de vous rencontrer

Lysiane Patte

Participation: 3 €, goûter et café compris.

Cet après-midi sera précédé, à 12h30, du repas mensuel pour ceux qui le souhaitent.



MENU

Pain de viande vitaminé
Salade de saison Croquettes

Dessert - café

14 €

Réservation : jusqu'au mercredi 14 octobre auprès de Paola
(064/442326) ou par mail ; laicite.mlz@hotmail.com

Confirmation par paiement en nos locaux ou par versement
au compte n° BE76 0682 1971 1895 .

Le paiement vaut réservation.

Le Courrier Laïque

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

**Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons
de la Laïcité)**